

VALORISONS ENSEMBLE VOS RÉALISATIONS

Victoires de
l'investissement
local

**VOUS AGISSEZ POUR VOTRE TERRITOIRE
EN RÉALISANT DES INFRASTRUCTURES DE
TRAVAUX PUBLICS ?**

**CANDIDATEZ !
avant le 17 juin 2024**

VALORISONS ENSEMBLE VOS RÉALISATIONS



» Une initiative de la Fédération Nationale des Travaux Publics

Chaque année, la Fédération Nationale des Travaux Publics décerne les Victoires de l'Investissement Local. Cette année, la Fédération des Travaux Publics de Lorraine s'associe à l'ADM 54 et à MMD 54 pour décliner cette opération sur le territoire meurthe-et-mosellan.

Son objectif ?

Mettre en lumière des opérations de travaux publics créatrices de valeur environnementale, économique et sociale sur l'ensemble du territoire.

Et si vous étiez le prochain lauréat ?

» Une procédure simple avec un formulaire en ligne ...

La Fédération des Travaux Publics de Lorraine centralisera les candidatures et s'assurera que les dossiers contiennent toutes les informations nécessaires. Les dossiers seront ensuite analysés puis transmis à un jury d'experts.

Quelles collectivités peuvent candidater ?

Les prix remis concernent toutes les tailles de communes, d'intercommunalités et d'opérations.

Pour quelles réalisations ?

Toute opération, concernant des infrastructures de travaux publics, à fort impact positif, qu'il s'agisse de retombées environnementales, économiques ou sociales.

L'opération doit être livrée depuis moins de 2 ans et non en cours de construction.

Formulaire à télécharger

https://bit.ly/VIL54_2024

Nous vous accompagnons dans votre démarche.

N'hésitez pas à nous contacter.

Fédération des Travaux Publics de Lorraine

Tél.: 03 87 74 38 45 - tplorraine@fntp.fr

pour candidater



Appel à candidature
jusqu'au 17 juin 2024



Analyse des projets
juillet - août



Délibération du jury
début septembre



Remise des prix
27 septembre 2024
lors de l'Assemblée
Générale de l'ADM 54



Exemples de projets primés



Ville de Villers-Bocage :
requalification de la place du
marché (démolition d'une halle de
marché et création d'une place avec
gestion des eaux pluviales).



Renouvellement de l'éclairage
public avec télégestion.



Ville du Tampon (974) :
retenue collinaire Piton Marcellin
(Gains de productivité agricole,
sécurisation en eau d'irrigation, ...).



Travaux d'aménagement de
passe à anguilles.



Mise en place d'une route à
énergie thermique.

Projets